

INTÉRESSEMENT 2011 DE NOUVEAUX OBJECTIFS OPÉRATIONNELS TRÈS CIBLÉS

Dès l'ouverture de la négociation, le SNABF Solidaires a affirmé que les objectifs d'intéressements devaient s'établir sur des critères partagés par l'ensemble du Personnel afin qu'ils aient un réel sens. Une nouvelle fois nous sommes encore loin de cette demande légitime, à la lecture notamment de 2 des 3 objectifs opérationnels retenus par la Banque :

- 1- *Assurer une large information sur les travaux du G20,*
- 2- *Modernisation des moyens de paiement (ou de leur traitement),*
- 3- *Amélioration de la maîtrise des risques.*

Comme dans chaque négociation, sans position dogmatique, le SNABF Solidaires s'est attaché à défendre au mieux les intérêts du personnel.

Nous avons faits des propositions concrètes d'assouplissement des différentes cibles proposées.

Ainsi, nous avons demandé et obtenu :

- davantage de progressivité dans l'atteinte des objectifs en demandant l'introduction de cibles à 75 % (100 % / 75 % / 50 % / 0 au lieu de 100 % / 50 % / 0),
- des délais plus souples pour la mise en place des gros projets de la DGO concernant la modernisation des moyens de paiement,
- la réduction de la valeur moyenne de l'indicateur de Risk-management pour la réalisation de l'objectif à 75 % et 50 %.

C'est pourquoi le SNABF Solidaires, signataire de l'accord sur l'intéressement pour la période 2010-2012, a signé l'avenant n° 1 à l'accord d'entreprise sur l'intéressement.

Il n'en demeure pas moins que le Personnel doit avoir son mot à dire sur la détermination de ces objectifs. C'est dans ce sens que le SNABF Solidaires agira afin que la Banque engage une discussion avec les organisations syndicales en amont du choix des objectifs.